



**Centre de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale
des Ardennes**

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

**Liste des agents préparatoire
à la liste électorale**

Une question : n'hésitez
pas à contacter l'assistant
informatique du CDG au
03.24.33.88.00



1 boulevard Louis Aragon
08000 Charleville-Mézières
☎ : 03.24.33.88.00

Connectez vous sur l'application AGIRHE :

<https://www.agirhe-cdg.fr/?dep=08>

Centre de Gestion :

08 - Centre de Gestion des Ardennes

Veuillez saisir votre code et mot de passe pour vous connecter sur votre espace

Nom d'utilisateur :

Mot de passe :

Mot de passe

[Mot de passe oublié ?](#)

Valider

Ouvrez le menu « Instances »



Agirhe RH - Espace collectivité - Centre de Gestion des Ardennes

COMCOM TEST

Dernière connexion le 03/12/2021 à 16:08 [Se déconnecter](#)

Agent Collectivité L. D. Gestion Instances Prévention Remplacement Statistiques Documents

Paramètres Liens

Tableau de bord

+ Carrières	13 arrêts à transmettre au CDG	17 agents actifs
+ Absences et accidents de travail		0 agent en arrêt
+ CAP	0 dossier en cours	0 dossier finalisé

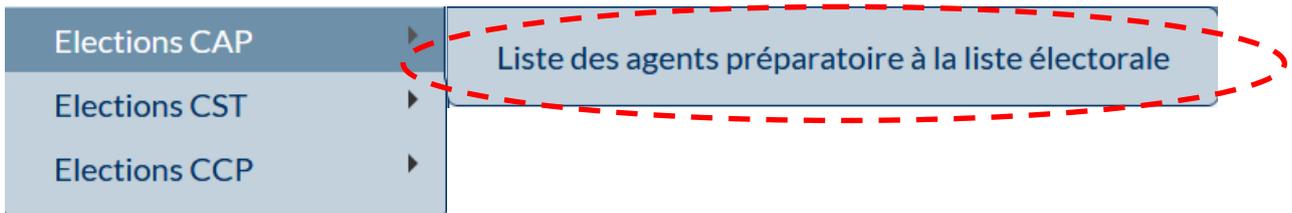


La procédure détaillée ci-dessous s'applique pour les trois scrutins



Cliquez sur l'instance concernée

Cliquez sur « Liste des agents préparatoire à la liste électorale »



L'écran suivant apparaît :

Elections professionnelles COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE (CAP)
Liste des agents AGIRHE préparatoire à la liste électorale

Export

Imprimer

Collectivité	Nom Prénom	Catégorie	Actif		
COMCOM TEST		Tous	Actif	Rechercher	
Nom Prénom	Nom JF	Grade	Statut	Cat.	Position
LECLER Carine	LECLER	rédacteur principal de 2ème classe	Titulaire	B	Détachement
DIVERS Essai	DIVERS	adjoint administratif territorial	Titulaire	C	Activité
ESSAI Essai	ESSAI	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Titulaire	C	Activité
LAME Gabriel	LAME	adjoint technique territorial	Titulaire	C	Activité
DIVERS Essai	DIVERS	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	Titulaire	C	Activité
WATSON Arthur	WATSON	agent de maîtrise principal	Titulaire	C	Activité

« 1 » Taille de la page : 25 Page 1 sur 1, élément(s) 1 à 6 sur 6.

Sur cet écran, vous pouvez consulter tous les agents qui seraient électeurs aujourd'hui à partir des données connues et validées dans AGIRHE. Si une anomalie est présente, il convient d'en faire part au service « Conseil Statutaire » du Centre de Gestion.

Nom Prénom	Nom JF	Grade	Statut	Cat.	Position
LECLER Carine	LECLER	réducteur principal de 2ème classe	Titulaire	B	Détachement
DIVERS Essai	DIVERS	adjoint administratif territorial	Titulaire	C	Activité
ESSAI Essai	ESSAI	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Titulaire	C	Activité
LAME Gabriel	LAME	adjoint technique territorial	Titulaire	C	Activité
DIVERS Essai	DIVERS	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	Titulaire	C	Activité
WATSON Arthur	WATSON	agent de maîtrise principal	Titulaire	C	Activité

Collectivité: COMCOM TEST | Nom Prénom: | Catégorie: Tous | Actif: Actif | Rechercher

Page 1 sur 1, élément(s) 1 à 6 sur 6.

Des filtres sont possibles selon l'instance concernée.

Par exemple, pour les CAP :

- catégorie hiérarchique (A,B ou C),
- statut (actif ou inactif).



Les règles pour être électeur sont spécifiques à chaque scrutin.

Merci de vous référer préalablement à la note d'information diffusée par le Centre de Gestion avant de signaler toute anomalie.

Pour les CAP par exemple :

- les agents titulaires d'un seul grade employés par plusieurs collectivités (intercommunaux) sont électeurs dans chacune des collectivités qui les emploient lorsque les CAP sont distinctes.
- les agents titulaires de plusieurs grades (pluricommunaux) sont électeurs autant de fois qu'ils relèvent de CAP différentes.

En revanche, ces agents inter/pluricommunaux ne sont électeurs qu'une seule fois s'ils relèvent de la CAP placée auprès du CDG pour tous les établissements ou collectivités qui les emploient.

Ainsi, afin de respecter cette règle, il sera retenu que l'agent vote :

- ⇒ dans la collectivité auprès de laquelle il effectue le plus d'heures de travail,
- ⇒ dans la collectivité où il a la plus grande ancienneté en cas de durée de travail identique dans chaque collectivité.